

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2006

---

TRANSPARENCE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE NUCLÉAIRE - (n° 2943)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 143

présenté par  
M. Daniel Paul  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 2 SEPTIES**

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.